

En proclamant le 29 novembre « Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien », l'ONU veut

- rappeler l'adoption en 1947 du plan de partage de la Palestine,
- rappeler sa responsabilité permanente quant au règlement de la question de la Palestine
- mobiliser la Communauté internationale en faveur du respect des droits du peuple palestinien.

Le plan de partage de 1947 avait été élaboré par les grandes puissances en omettant de consulter les Palestiniens. Il attribuait le 54% du territoire au peuple juif qui représentait à cette époque le 30% de la population. Il n'a jamais été mis en œuvre.

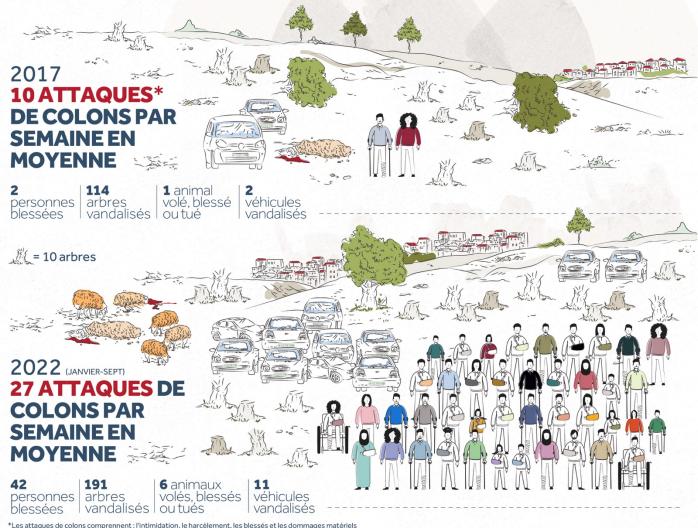
Lorsque le mandat britannique avait expiré le 15 mai 1948, Ben Gourion proclamait l'Etat israélien. Depuis lors, une partie du peuple palestinien vit en Israël avec un statut de citoyens de seconde zone, une autre partie vit en Cisjordanie qu'Israël occupe militairement depuis 1967, une autre est bouclée à Gaza en subissant en permanence les assauts meurtriers et dévastateurs de l'armée israélienne et une dernière vit depuis 1948 dans des camps de réfugiés surpeuplés.

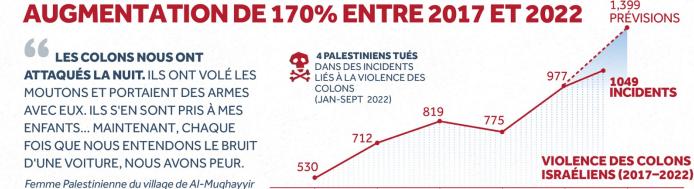
Le peuple palestinien qui vit dans ces territoires depuis des temps immémoriaux, n'a nulle part pour exercer ses droits en qualité de souverain.

Fin de l'occupation! Fin de la colonisation israélienne de la Palestine! Justice pour le peuple palestinien!



INTENSIFICATION DE LA VIOLENCE DES COLONS ISRAÉLIE EN CISJORDANIE OCCUPÉE





2017



2019

2020

2018

2021

PRÉVISIONS

INCIDENTS

2022